

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Pommerose Lefèvre, 12 novembre 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Pommerose Lefèvre, 12 novembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 novembre 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Lefèvre, Pommerose \(1822-1886\)](#)

Lieu de destinationEsquéhéries (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à sa sœur l'obligation de 17 300 F qu'elle lui a réclamée.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 421v, sont copiées la lettre de Godin à Pommerose Lefèvre du 12 novembre 1883 et la lettre de Godin à Émile Terquem du 12 novembre 1881.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (421v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Geneve, le 19 Nov. 1865

Geneve, le 19 Nov. 65

137

Ma chère sœur,

Je te retourne sous
le pli l'obligation de
17500 francs que tu
m'as réclamée hier.

Ton frère devoué,

Genève

Monsieur Berguier,

En réponse à votre
lettre d'avant-hier je
me suis empressé de vous
dire de faire revenir
les livraisons du
Chronological journal
en question.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités
parfaites.

Genève